LUTTE CONTRE LA FRAUDE À L'ASSURANCE : DE LA DÉTECTION À L'ACTION OPÉRATIONNELLE

Juridique – Fiscal – Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance intervenant dans le pilotage technique et économique de la fraude : directions indemnisation, directions techniques, actuaires, chargés de tarification et collaborateurs impliqués dans l'analyse de la sinistralité, le suivi des portefeuilles, la mesure du ratio S/P, l'ajustement tarifaire ou l'évaluation de l'impact économique des comportements frauduleux.

Pour obtenir quoi ?

Des indicateurs simples, une grille de priorisation, une note d'impact et un tableau de bord antifraude directement exploitables dans le suivi des portefeuilles.

Quels objectifs pédagogiques ?

Comprendre les principales typologies de fraude à l'assurance et leurs impacts sur les indicateurs techniques.

Identifier les signaux faibles dans les données contrats, sinistres, prestations, bénéficiaires, prestataires ou réseaux de distribution.

Construire des KPI/KRI antifraude adaptés au pilotage technique et économique.

Mesurer l'impact potentiel d'une fraude non détectée sur le S/P, la sinistralité, les provisions et la rentabilité.

Restituer les analyses de manière exploitable auprès d'une direction technique, indemnisation ou d'un comité de pilotage.

Quelles méthodes mobilisées ?

Apports métier, échanges, cas fil rouge, analyse de données, ateliers pratiques, travaux en sous-groupes, restitution collective, quiz et production de livrables opérationnels.

Quels sont les prérequis ?

Bonne compréhension des mécanismes d'assurance, des indicateurs de suivi et des enjeux de sinistralité, de tarification ou de provisionnement. Aucune expertise avancée en actuariat ou en data science n'est requise.

Quelles modalités d'évaluation ?

Quiz d'entrée, observation des ateliers, restitution finale, production d'un mini-tableau de bord, plan d'action individuel et questionnaire de satisfaction.

La formation en pratique…

Quand et où ?

4 et 5 mars 2027
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

2 760 €
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

PPC 84

Jour 1 : Comprendre, détecter et qualifier

Module 1 - Fraude à l'assurance : enjeux techniques et économiques

- **Activités** : panorama des typologies de fraude et analyse de leurs impacts sur la sinistralité, le ratio S/P, les provisions et la rentabilité des portefeuilles.
- **Atelier** : cartographier les typologies de fraude par branche d'assurance et indicateur de pilotage.
- **Livrable** : cartographie des typologies de fraude et de leurs impacts techniques.

Module 2 - Signaux faibles et données utiles

- **Activités** : repérage des anomalies de fréquence, montant, délai, récurrence, concentration, rupture de tendance ou incohérence déclarative.
- **Atelier** : analyser un jeu de données contrats et sinistres pour identifier les variables utiles à la détection.
- **Livrable** : grille de signaux faibles et variables utiles au pilotage antifraude.

Module 3 - KPI/KRI antifraude pour le pilotage technique

- **Activités** : construction d'indicateurs adaptés aux directions indemnisation, directions techniques, actuaires et chargés de tarification.
- **Atelier** : sélectionner les indicateurs selon les objectifs de suivi, les contraintes de données et les usages de pilotage.
- **Livrable** : première version d'un référentiel KPI/KRI antifraude.

Jour 2 : Mesurer, prioriser et décider

Module 4 – Analyse de cas et priorisation opérationnelle

- **Activités** : analyse de cas suspects, formulation d'hypothèses de contrôle et priorisation des dossiers ou segments à examiner.
- **Atelier** : appliquer une grille de priorisation fondée sur l'impact potentiel, la probabilité et l'exploitabilité des signaux.
- **Livrable** : grille de priorisation des alertes ou dossiers sensibles.

Module 5 - Mesure de l'impact sur le S/P, la tarification et la rentabilité

- **Activités** : estimation de l'effet d'une fraude non détectée sur la charge sinistre, le ratio S/P, les marges et la rentabilité portefeuille.
- **Atelier** : comparer une vision brute et une vision retraitée des dossiers frauduleux ou suspects.
- **Livrable** : note d'impact technique et économique.

Module 6 - Restitution, tableau de bord et décisions de pilotage

- **Activités** : formalisation des messages clés pour une direction indemnisation, technique, actuarielle ou tarification.
- **Atelier** : construire un mini-tableau de bord antifraude et préparer une restitution de pilotage.
- **Livrable** : tableau de bord synthétique et recommandations de pilotage.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?



Patrick ROLLIER,
Spécialiste de la lutte contre la fraude externe en assurance de personnes, il a développé une véritable expertise en presque 15 ans de carrière. Il a principalement exercé au sein du groupe Malakoff Médéric, puis Malakoff Médéric-Humanis.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.